

Réunion ministérielle de la RAMAA

9 septembre 2022

Abidjan, Côte d'Ivoire

Déclaration d'Abidjan

Préambule

1. Nous, les Ministres des pays associés pour la mise œuvre de la Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA), sommes réunis en présentiel et en ligne, le 9 septembre 2022, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en marge de la Journée Internationale de l'alphabétisation, pour fixer les prémices du repositionnement du Programme et définir une stratégie de mobilisation de fonds nécessaire à la poursuite des activités. Cette troisième réunion ministérielle s'inscrit dans le prolongement de la rencontre de Marrakech, organisée en marge de la septième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA), le 16 juin 2022, sur le thème « *Consolidation des stratégies et actions de pérennisation et financement* ».
2. Considérant l'insuffisance de données pertinentes nécessaires à la prise de décision, le manque de ressources humaines qualifiées et de savoir-faire dans le pilotage du secteur de l'éducation de base non formelle en général, et de l'alphabétisation en particulier, la RAMAA, mise en place à notre initiative, constitue une réponse appropriée pour combler ces déficits.
3. Nous rappelons l'urgence pour la RAMAA de mettre en place un dispositif de pilotage opérationnel et pérenne permettant le suivi et l'évaluation de la qualité de l'offre d'alphabétisation afin d'aider à l'orientation de la politique d'éducation de base non formelle et de contribuer aux Programmes 2030 et 2063 des Nations Unies et de l'Union Africaine.
4. Nous soulignons l'importance d'accompagner la mise en œuvre de la RAMAA par le développement des capacités nationales conformément à l'approche « Recherche-action ». Cette approche de co-construction contribue à la mutualisation des efforts et des expériences, à la coopération Sud-Sud, de même qu'à l'épanouissement d'une culture d'évaluation.
5. Nous soulignons également les acquis réalisés par la RAMAA depuis sa mise en œuvre en 2011 :
 - Sur le plan technique, par la mise à disposition d'une batterie d'outils normés et harmonisés (Référentiel de compétences harmonisé, cadre d'évaluation, guide pour l'élaboration des items et du questionnaire de contexte, guide et outils de suivi pour

la traduction et l'adaptation des items et du questionnaire de contexte, canevas pour les bases de données, entre autres).

- Sur le plan stratégique, par le développement des capacités d'experts nationaux aux profils multidisciplinaires (évaluateurs, planificateurs, sociologues et pédagogues, linguistes, etc., des ministères de l'éducation chargés de l'alphabétisation, des Organisations de la société civile, instituts nationaux de statistique et universités nationales) qui constituent une masse critique pour la mesure de la qualité des apprentissages des jeunes et des adultes.
 - Sur le plan institutionnel, par l'amélioration des programmes et projets d'alphabétisation.
 - Sur le plan scientifique, la méthodologie novatrice développée par la RAMAA a fécondé un processus endogène de recherche et de formation dans le milieu universitaire, ainsi que de la recherche fondamentale et appliquée.
6. Reconnaissant, malgré la prise en compte progressive et l'utilisation des outils de la RAMAA, dans la mesure et l'évaluation des acquis des apprentissages alternatifs, les défis récurrents pour son financement pérenne.

Nous, Ministres en charge de l'alphabétisation dans les pays membres de la RAMAA, nous nous engageons à :

- Continuer à affecter des fonds nécessaires pour la mise en œuvre de la RAMAA et, dans la mesure du possible, à les accroître.
- Fédérer nos actions pour mobiliser des fonds additionnels pour la mise en œuvre de la RAMAA auprès de partenaires.

Par ailleurs, nous recommandons le repositionnement de la RAMAA pour prendre en compte les alternatives éducatives et, à ce titre, de dénommer désormais l'initiative comme suit : *Recherche-action sur la mesure des apprentissages d'alphabétisation et des alternatives éducatives (RAMAED)*.

Enfin, nous appelons à un renforcement de la collaboration entre l'Institut de l'UNESCO pour l'Apprentissage tout au long de la vie (UIL) et la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) afin d'ajuster ensemble les outils de mesure destinés à l'évaluation des alternatives éducatives et de formations professionnelles de base dans les pays concernés.

Abidjan, 9 septembre 2022

